MOUVEMENT 2022 - ANNEXE III

FICHE DE POSTE

- 1/2 ENSEIGNANT REFERENT PARCOURS DE L'ELEVE
- 1/2 MECS REMONCOURT

LIEU D'EXERCICE	Son secteur d'intervention couvre le département, DSDEN des Vosges, circonscription ASH.
TITRE REQUIS	CAPPEI ou CAPA-SH ou équivalent
PROFIL DU POSTE	L'enseignant nommé dans ces fonctions sera chargé du suivi du parcours de scolarisation pour les enfants scolarisés en ESMS, en ULIS ou en EGPA, viendra en appui à certains secteurs sur demande de l'IEN ASH.
MISSIONS	L'enseignant référent intervient principalement après décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Il tend à assurer la meilleure mise en œuvre possible du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Dans ce cadre, il assure un suivi du parcours de formation des élèves en situation de handicap ou dont la scolarisation nécessite une adaptation (EGPA). L'enseignant référent parcours de l'élève favorise l'articulation entre les actions conduites par les équipes pédagogiques des établissements scolaires, des services ou établissements de santé et médico-sociaux (ESMS), et les autres professionnels intervenant auprès de l'élève, quelle que soit la structure dont ils dépendent. Il favorise les échanges d'informations entre ces partenaires. Il veille notamment à la fluidité des transitions entre les divers types d'établissements que l'élève est amené à fréquenter au long de son parcours. Pour cela, il devra : - suivre les décisions d'attribution et les opérations d'affectation à l'issue des CDAPH de la MDPH et des services de la DSDEN ; - être l'interlocuteur privilégié des enseignants référents et contribuer au traitement des situations complexes, en liaison avec les chefs d'établissement et les directeurs d'école sous l'autorité des IEN ; - assurer le lien entre les acteurs concernés : directeur d'école, chef d'établissement, IEN de circonscription, directeurs ESMS, enseignant référent de scolarisation, service école inclusive de la DSDEN ; - mettre en place des tableaux de bord pour le suivi des parcours des élèves ; - conseiller l'IEN ASH.
COMPETENCES REQUISES	Bonnes connaissances du système éducatif, premier et second degré, et du rôle des différents acteurs. Qualité de rigueur, d'organisation dans la gestion et le suivi des dossiers. Bonne capacité de communication et d'adaptabilité, de capacité à travailler en équipe. Qualités relationnelles Maîtrise d'outils informatiques (tableur, traitement de texte...). Disponibilité. Loyauté et discrétion.

SUJETIONS / CONTRAINTES	L'horaire du service de l'enseignant référent est annualisé sur la base d'un mi-temps de la fonction publique
RENSEIGNEMENTS	Inspectrice de la circonscription ASH